COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 13**
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 2 décembre 2019

Présents :
Président : Laurent CHABAUD
Membres : Thierry BOLZE, Amadeu DO REGO, Sami CHAOUCH, Mohamed AROUS, Christophe BOULON, Gérard GRANJON, Edouard MARTIN DA JUSTA, Olivier LANDY, Guillaume CIMIER, Yves THOUILLEUX et Karim BOUGATEF
CTDA : Jean Claude LEFRANC
Excusés : Membres : Samir BOUKABENE, Bilal LAIMENE, Michel GREGEOIS, Jean Luc COMACLE, Corentin BREURE, Moussa TALL et Roger ANDRE

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

BELLAL Saifi : Demande transmise à M. CHABAUD, M. CHAOUCH et M. LEFRANC
BENELMAADADISmaïn : Demande transmise à M. CHABAUD
BENHARRAT Lazhar : Certificat pris en compte et transmis à la Commission médical pour suite à donner
BOUABBACHEIdhir : Attente de justificatif pour votre absence
CHAKIBI Aymen : Courrier transmis à M. CHAOUCH
EISINGER Luc : Rapport transmis à M. CHABAUD et M. AROUS
GRONDIN Didier : Demande transmise à M. LEFRANC
HAMADA Mikidadi : Courrier pris en compte
HAMADOUBoualem : Demande transmise à M. GRANJON
MANIMBEL Florian : Certificat médical pris en compte
M'HACHIGebril : Certificat médical pris en compte
REDJAHED Salim : justificatif transmis à M. CHAOUCH
ROS Annie : certificat médical de reprise transmis à M. CHABAUD

Courriers des clubs :
A.S. CRAPONNE : Demande transmise à M. GRANJON
J.S. IRIGNY : Demande transmise à M. BOULON
O. SATHONAY : Demande prise en compte et transmise à M. BOUGATEF
F.C. STE FOY LES LYON : Demande transmise à M. GRANJON

DECISIONS

Levée de sanctions :
Les sanctions des arbitres suivants, parues au PV du 31/10 sont annulées :
ASDRUBAL Ludovic

Réserve technique no 1 :
Rencontre n°21445090 / 51157.1 entre DOMTAC 2 et FRANC LYONNAIS; U17 D2, disputée le 02/11/2019
La commission jugeant la réserve sur la forme, la dit irrecevable.
Ø **Décisions :**
Par ces motifs, la dite Commission jugeant en première instance :
- DIT LA RESERVE IRRECEVABLE,
- CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,
- impute les frais de dossier au club plaignant (FRANC LYONNAIS),
- transmet > la copie du dossier à la Commission Sportive pour HOMOLOGATION du résultat,

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

Pour la Commission de l'Arbitrage
Laurent CHABAUD – Président

AGENDA

SAMEDI 21DECEMBRE 2019 :
Stage annuel arbitres D5 (de 8h30 à 12h30) au siège du DLR
Stage annuel arbitres AA D1 – AA D2 (de 14h30 à 18h30) au siège du DLR

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:
Black Friday de ESC
JÉRÉMIE … 1ERE EN LIGUE 1 … VERY NICE
Espace Sport Côtière : Nouveaux tarifs 2019-2020
Adhésion UNAF 2019/2020

Calendrier des représentations et rassemblements UNAF jusqu'en fin de saison :
Vendredi 20 déc : Arbre de Noël à la mairie de Lyon 8ème: Plus d'informations prochainement
4 janvier 2020 : Galette des sages
17-19 janvier 2020 : Week-end ski. Le mailing a été fait à destination de tous les adhérents, inscriptions en cours, acompte 50 € par personne.
Soirée dansante : samedi 22 février
22 au 24 mai : Congrès UNAF St Brieuc.Les inscriptions sont en cours car le trajet s'effectuant en avion il faut que chacun réserve individuellement, mais surtout rapidement son billet afin d'obtenir le meilleur tarif possible.
29 mai 2019 : AG élective Rhône
13 juin 2019 : AG élective SR AURA dans le Rhône

Adhésion UNAF 2019-2020 :
Nous n'avons toujours pas procédé à l'augmentation du tarif de la cotisation UNAF cette saison, c'est la preuve que votre Amicale sait gérer correctement son budget de fonctionnement et ceci malgré toutes les activités qu'elle organise pour ses sympathisants.
Pour adhérer ou renouveler ton engagement à l'UNAF, il est encore temps (mais sans tarder) de régler ta cotisation pour cette saison 2019-2020.
Cette cotisation c'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale : **46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune.**
Tu peux régler ta cotisation, au choix soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web http://www.lesiffletdugone.com/?p=2497l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :
Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (**DJD)**.
Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**
Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, …
Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.